

## COMMUNE DE RUSTENHART

<p>PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUSTENHART DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2024</p>
--

Sous la présidence de Monsieur GIUDICI Frédéric, Maire,

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre cette séance ordinaire du conseil municipal à 20h30.

Présents : AMBIEHL Régine, GERRER Julie, MOUROUGASSIN Valérie, ROMAIN Anne-Véronique, HIRYKZUK Gilles, LANGENBRONN Mickaël, MULLER Jean-Luc

Ont donné procuration : GRAFTIEAUX Hélène à GERRER Julie,

Absent excusé :

Absents non excusés : DIDIER Dominique, GULLY-VOINSON Mathieu, KUHN Julien

Le Maire propose :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Tarifs périscolaire
3. Informations
4. Divers

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante si l'un d'entre eux souhaite prendre cette responsabilité. Après en avoir délibéré, Madame MOUROUGASSIN Valérie est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **2. Tarifs périscolaire**

Exposé de Mme GERRER Julie, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire :

Une grille tarifaire erronée a été insérée dans le compte-rendu du conseil municipal du 13 juin 2024 (grille tarifaire non conforme à la décision prise d'augmenter les tarifs de garde au périscolaire). Par conséquent, il convient de retirer la délibération N°14 du 13 juin 2024 et de procéder à un nouveau vote de la grille tarifaire ci-dessous :

Ainsi, il est proposé d'augmenter les tarifs de garde au périscolaire à partir du 01/09/2024 pour tenir compte de l'évolution du tarif de Pomme & Chou de 1.63% ; il est rappelé que cette augmentation couvre uniquement l'augmentation du prix des repas.

Le comparatif des tarifs actuels et ceux proposés est présenté.



## Grille tarifaire en vigueur à partir du 1er septembre 2024

Tarifs applicables pour l'année 2024 / 2025 (prix susceptibles de varier)

Les tarifs sont calculés selon les tranches de revenus imposables

M = revenu mensuel des parents, déterminé sur la base du revenu imposable n – 1

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
<b>Un enfant</b>	M < 2 300 €	2 300 € < M < 3 000 €	M > 3 000 €
<b>Deux enfants</b>	M < 2 700 €	2 700 € < M < 3 400 €	M > 3 400 €
<b>Trois enfants</b>	M < 3 800 €	3 800 € < M < 4 400 €	M > 4 400 €

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
<b>Semaine *</b>			
11H30- 13h30	<b>8,80 €</b>	<b>10,03 €</b>	<b>11,17 €</b>
Soir 16h00 – 18h30	<b>4,01 €</b>	<b>4,57 €</b>	<b>5,13 €</b>
<b>Mercredi</b>			
Matin avec repas du midi	<b>14,19 €</b>	<b>15,86 €</b>	<b>17,57 €</b>
Après-midi avec repas du midi	<b>15,45 €</b>	<b>16,71 €</b>	<b>18,07 €</b>
Journée	<b>20,51 €</b>	<b>23,30 €</b>	<b>25,55 €</b>
<b>Vacances scolaires **</b>			
De 8h00 jusqu'à 18h00	<b>102,59€</b>	<b>116,41 €</b>	<b>127,80 €</b>

\*Lundi, mardi, jeudi, vendredi

\*\* Tarifs pour la semaine complète

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide les nouveaux tarifs tels que présentés,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document ou acte y afférent,
- Charge M. le Maire ou son représentant d'en informer les usagers.

### **3. Informations**

- Message d'Hélène GRAFTIEAUX : le Codir du SIAEP s'est réuni la semaine dernière, notamment à propos du rapport du prix et de la qualité de l'eau.

Pour ce qui est de la méthanisation, la procédure d'appel est toujours en cours.

Le nouveau puits de pompage au Rheinfelderhof est en exploitation depuis avril dernier. Tout est conforme.

- Monsieur le Maire :

précise que des véhicules passent à une vitesse excessive au niveau de la rue des Lilas. La secrétaire a prévenu la gendarmerie.

Le versement de la DETR 2021 pour l'extension du groupe scolaire pour un montant de 94 500€ a été effectuée.

### **4. Divers**

Jean-Luc MULLER a été interpellé par des habitants lui indiquant qu'il manque des panneaux « DEVIATION » dans RUSTENHART.

M. le Maire lui répond que les personnes non-résidents sur Rustenhart ne sont pas censé passer par le village, c'est pour cela que les plans de déviation n'ont été communiqués uniquement par flyer pour éviter que des véhicules non résident sur la commune puissent circuler

Les panneaux internes au village ne sont pas nécessaires, les déviations sont indiquées en amont (routes barrées, déviations à la hauteur de NIEDERENTZEN, HIRTZFELDEN,...)

### **5. Compte-rendu du chantier**

Les travaux suivent leur cours conformément au calendrier prévu.

Séance levée à 21H

## Délibérations

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Tarifs périscolaire
3. Informations
4. Divers

<b>Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de RUSTENHART séance du 3 octobre 2024</b>
---

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
GERRER Julie	1 <sup>ère</sup> Adjointe		
MOUROUGASSIN Valérie	2 <sup>ème</sup> Adjointe		
KUHN Julien	3 <sup>ème</sup> Adjoint		Absent non excusé
AMBIEHL Régine	Conseillère municipale		
DIDIER Dominique	Conseiller municipal		Absent non excusé
GRAFTIEAUX Hélène	Conseillère municipale		GERRER Julie
GULLY-VOINSON Mathieu	Conseiller municipal		Absent non excusé
HIRYCZUK Gilles	Conseiller municipal		
LANGENBRONN Mickaël	Conseiller municipal		
MULLER Jean-Luc	Conseiller municipal		
ROMAIN Anne-Véronique	Conseillère municipale		